



GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE

☎ 01.76.84.14.33 / 01.76.84.14.34 - ☎ 01.76.84.14.35

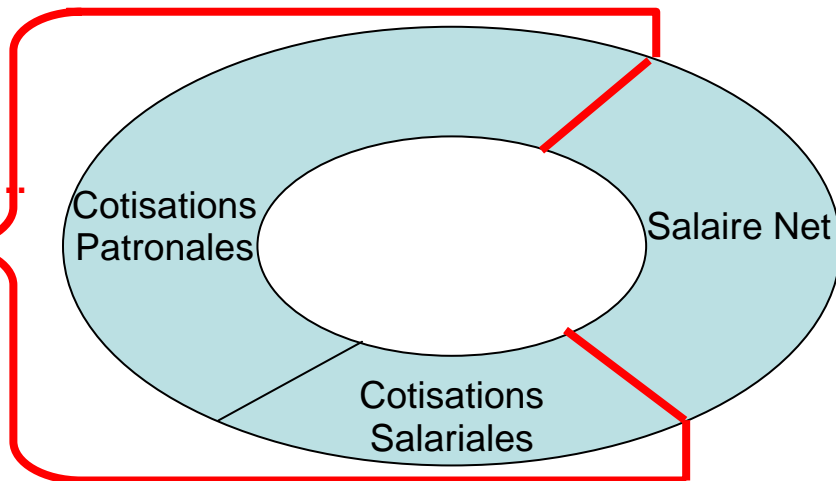
www.cgt-renault.com - e.mail : usines@cgt-renault.com

Intranet : www.intra.renault.fr/cgt-central/index - e.mail : cgt.central@renault.com

Qu'est-ce que le salaire brut ?

Et pourquoi, il faut augmenter
fortement les salaires !

- ✓ Sécurité Sociale...
- ✓ Retraite...
- ✓ Chômage...



Lorsqu'à la fin du mois le chef d'UET nous remet notre bulletin de salaire, **c'est le montant versé sur notre compte bancaire (le salaire net) que nous regardons en premier.**

Normal, c'est sur cette somme que seront prélevés le loyer, l'EDF, les impôts, l'eau, l'assurance... et c'est avec ce qu'il reste que nous nous habillons, mangeons, circulons...

On peut vite oublier la part du salaire brut que nous appelons le salaire socialisé. La part de salaire avec laquelle nous finançons notre protection sociale, notre retraite...

Or, le patronat et d'autres voix se démènent pour masquer et faire disparaître cette partie du salaire, consacrée à notre système de protection sociale.

Pour en comprendre les raisons, il est utile de revenir sur ce qu'est le salaire, à quoi sont destinées les cotisations sociales et pourquoi il est important d'augmenter fortement le montant du salaire brut !



D'où vient le salaire ? :

Le salaire brut (le net, plus les cotisations sociales du salarié et de l'entreprise) est prélevé sur les richesses créées par les salariés, la valeur ajoutée.

La valeur ajoutée : c'est la valeur de ce que les salariés produisent moins les coûts des consommations variables (matières premières, énergies, services...)

La valeur ajoutée est ensuite distribuée dans trois directions :

- **Une part pour LES SALAIRES**

(avec les cotisations sociales salariales et patronales)

- **Une part pour LE PROFIT DU CAPITAL**

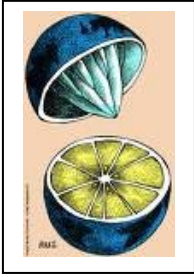
(avec les amortissements, le remboursement des prêts et intérêts et les dividendes des actionnaires...).

- **Une part pour LES IMPÔTS**

(sur les résultats, la taxe professionnelle...)

Les cotisations sociales patronales ne sortent donc pas de la poche du patron, mais sont déduites des richesses créées par les salariés.





Le patronat et la direction de Renault exercent une double

pression : Moins il y aura de salaire et d'impôts, plus la part du profit du capital sera grosse. Alors les directions d'entreprises exercent un chantage à l'encontre des pouvoirs politiques (nationaux et locaux) et des salariés.

- **Sous la menace de délocalisation**, les premiers sont sommés d'exonérer de plus en plus les entreprises des cotisations sociales et des impôts. Et le patronat obtient gain de cause. Ainsi, les entreprises sont totalement exonérées de cotisations sociales de manière dégressive jusqu'à 1,6 fois le SMIC. Quant à la fiscalité le gouvernement vient de décider la suppression de la taxe professionnelle.

Or, la multiplication des cadeaux de la sorte n'ont ni maintenu l'emploi, ni garanti la sauvegarde de l'activité sur le sol national. Et au bout du compte, ce sont les populations qui doivent assumer le manque à gagner des collectivités publiques locales et nationales.

- **Toujours sous la menace de délocalisation**, « le coût du travail » des salariés français est pointé du doigt comme le responsable des choix des entreprises. Les salariés sont alors invités à accepter des baisses de salaires, d'augmenter toujours et encore la productivité avec l'augmentation du temps de travail... Et l'actualité récente est là pour témoigner de la supercherie de l'affaire... Lorsqu'il y a plus rentable ailleurs, les directions d'entreprises n'ont aucun état d'âme, fermer l'entreprise après avoir obtenu gain de causes auprès des politiques et des salariés.

À cela, s'ajoute la multiplication des systèmes d'intéressements de toutes sortes totalement exonérés d'impôts et de cotisations sociales pour les entreprises, et qui chez Renault approchent 20% de notre rémunération.

Moins de salaire et moins d'impôts



C'EST MOINS....

- de sécurité sociale,
- de retraite,
- de services publics,
- d'emplois.

L'exonération et allègements des cotisations sociales accordés par les pouvoirs politiques au patronat se sont traduits (*ristourne Juppé* en 95, allègement Aubry 2 en 2000, *réductions Fillon* en 2005...) :

- **Par des réductions drastiques**, voire la suppression pure et simple de prestations sociales (remboursement de médicaments, prise en charge de soins...) et par un recul de l'âge de départ à la retraite avec une diminution du montant des retraites.

Une part de plus en plus importante **du salaire net** est aujourd'hui consacrée à la santé (Cotisations mutuelles...)

- **Avec la réduction dégressive des cotisations sociales patronales** jusqu'à 1,6 fois le SMIC horaire, le patronat a tiré vers les bas l'ensemble les salaires...

Toujours moins de salaire, c'est toujours moins de pouvoir d'achat et donc moins d'emplois !

Et le patronat qui ambitionne de supprimer les cotisations sociales est le même qui propose aux salariés de souscrire des assurances privés (détenues par lui)... et la boucle est bouclée !

Augmenter fortement les salaires, c'est indispensable pour relancer l'économie et l'emploi !

L'augmentation incessante du nombre de familles ne pouvant plus partir en vacances (1 famille sur 2 en 2009), les restrictions sur les dépenses courantes (loisirs, nourriture, santé...), le développement des ventes des petits véhicules (Twingo, Logan, Sandero... pour Renault et non fabriquées en France) et bien d'autres postes de dépenses témoignent du manque de pouvoir d'achat pour consommer.

L'augmentation des salaires est indispensable pour vivre dignement et c'est un investissement pour relancer la consommation et donc l'emploi !

Au plan national, la CGT revendique de porter le SMIC à 1 600 € bruts salaire minimum pour l'ensemble des salariés Français qui entrent dans la vie active sans diplôme et sans expérience !

PS: La CGT du Groupe Renault mènera une enquête salaire du 5 octobre jusqu'au 23 octobre. Rapprochez-vous de vos élus CGT...

Chez Renault, élaborons collectivement nos revendications salariales avec la prise en compte des diplômes et qualifications acquises à l'ancienneté !

Très prochainement, la CGT va lancer une grande enquête « des besoins » des salariés dans tous les sites de Renault. Et à partir des besoins exprimés, la CGT soumettra aux salariés une plate-forme revendicative, dans laquelle le plus grand nombre pourra se retrouver.